

**REJOIGNEZ
LA**

**SOCIÉTÉ
PÉDAGOGIQUE
GENEVOISE**

SPG

L'association professionnelle
et le syndicat qui représente
et défend les enseignant·es
du primaire et du spécialisé

**POURQUOI SE SYNDIQUER?
POUR:**

**S'ENGAGER POUR
UNE ÉCOLE DE
QUALITÉ**

**AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL**

**DÉFENDRE NOS
CONDITIONS DE
TRAVAIL**

**SOUTENIR LES
PROFESSIONNEL·LES
DU TERRAIN**

**FAIRE PARTIE
D'UN RÉSEAU DE
1200 MEMBRES
SOLIDAIRES**

**PROFITER D'UNE
PROTECTION
JURIDIQUE EN
CAS DE LITIGE**

**POUR
PENSER
ENSEMBLE
L'ÉCOLE DE
DEMAIN!**

Francesca, présidente



CE QUE VOUS APPORTE LA SPG

- Une présidence présente au quotidien pour l'ensemble des membres,
- Un secrétariat qui répond à vos appels et vos e-mails,
- Un suivi de l'actualité pédagogique et politique,
- **Des conseils et un accompagnement** en cas de conflit avec la hiérarchie,
- **Une écoute et un soutien** pour toute situation difficile au travail,
- **Une protection juridique**,
- Une information régulière (infos-Lettre, site web, réseaux sociaux),
- Un abonnement à L'Éducateur (revue pédagogique et syndicale romande),
- **Un soutien et un accompagnement** des nouvelles et nouveaux enseignant·es à leur entrée dans le métier.



membre du comité

Chloé,
membre
du comité



Une représentativité et la défense des intérêts du corps enseignant dans les différentes instances de consultation et de décision.

MAIS QUE FAIT LA SPG ?

Antérieur

- Restitution de l'annuité (2016),
- Maintien de l'enseignement en demi-classe pour les disciplines artistiques,
- Maintien du statut de généraliste pour les enseignant·es primaire,
- Instauration d'un 13^e salaire (2009).

2021

- Obtention d'une décharge pour la saisie des épreuves cantonales,
- Modification des dispositifs de continuité de l'enseignement pendant la période COVID,
- Succès d'étape contre le projet EP21 et sa hausse de la charge de travail pour le corps enseignant.

2022

- Instauration de la note unique de français et la semestrialisation des notes,
- Rédactions à l'attention du CE et du GC concernant le nombre de postes,
- Propositions de formation comme la gestion de l'autisme ou l'école en extérieur.

2023

- Indexation et annuité sur votre salaire,
- Spectacle féministe sur les genres dans les contes,
- Décharge de la saisie des résultats des épreuves cantonales.

2024

- Indexation et annuité sur votre salaire,
- Référendum contre la réduction de temps de formation des enseignant·es.

ET BIEN PLUS ENCORE !

QU'EST-CE QUE LA SPG ?

- **Une association professionnelle** qui soutient la démocratisation de l'école et œuvre à la lutte contre l'échec scolaire,
- Un syndicat qui défend une **amélioration des conditions de travail des enseignant-es genevois-es** du primaire et de l'OMP,
- Une organisation membre du Syndicat des Enseignant-es Romand-es (SER), de la Fédération des enseignant-es genevois-es (FEG) et du Cartel intersyndical,
- Le seul **partenaire social** qui fasse entendre la réalité du terrain auprès du DIP,
- **Un porte-voix** pour les préoccupations des enseignant-es du primaire dans les médias et auprès du grand public,
- **Un lieu de réflexion, de débat et d'action** pour construire ensemble des projets pédagogiques pour l'école de demain.

**UNE RESSOURCE POUR
CONNAÎTRE VOS DROITS!**



**ENGAGEZ-VOUS
POUR LE FUTUR
DE VOTRE MÉTIER!**

Céline
membre
du comité



Une affiliation au Syndicat des Enseignant-es Romand-es (SER)

SER

SYNDICAT DES
ENSEIGNANT-ES
ROMAND-ES

- **LA REVUE L'ÉDUCATEUR**
- **LES ASSISES ROMANDES DE L'ÉDUCATION**
- **DES OFFRES ATTRAYANTES**
- **ÊTRE SOLIDAIRE AU NIVEAU SUISSE**

STRUCTURE DE LA SPG

Les principaux organes de la SPG sont :

- **L'assemblée générale ordinaire (AGO)** convoquée une fois par an, pour l'ensemble des membres,
- **L'assemblée des délégué-es (AD)** composée des représentant-es de chaque école, convoquée cinq fois par an,
- **Le comité** élu par l'AG, qui se réunit toutes les 2 semaines.

DEVENEZ MEMBRE!



Sonia, vice-présidente

**PLUS NOUS SERONS NOMBREUX·SES,
PLUS NOUS AURONS D'IMPACT DANS
LES DÉCISIONS !**

Engagez-vous **pour participer aux changements que vous souhaitez dans vos écoles**, pour avoir un impact réel sur le quotidien des élèves et sur les conditions de travail.

La cotisation revient à seulement 1,5 CHF par jour pour un plein temps d'enseignant·e titulaire. Cette cotisation est déductible des impôts. Toutes et tous les professionnel·les du terrain au primaire et à l'OMP peuvent adhérer (remplaçant·es et étudiant·es inclus·es).



**Pour devenir membre,
scannez ce QR code
et remplissez le
formulaire!**

Olivier
membre du comité



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.SPG-SYNDICAT.CH



14, boulevard Georges-Favon
CH-1204 Genève

spg@spg-syndicat.ch
Tél. 022 329 26 60



@societepedagogiquegenevoise



@societepedagogique



SPG Syndicat